



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2019

Date de convocation du Conseil Municipal : le 21 juin 2019

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Bruno AVEQUE, Antoine GIEU, Jean-Luc BASSET, Marie-Claude CHANTELAUZE Jacques JOUANS, Nicolas MULLER, Mikael THOMAS, Elvina SAVIOUX et Nadine VERNEY

Absents : -

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :
www.mairie-de-vaujany.fr

- Le Conseil approuve le procès-verbal du 7 juin 2019.
- Le Conseil approuve le montant programme pour les travaux d'aménagement de la zone du Collet fixé à 500 000 € HT honoraires inclus, dont 470 000 € HT de travaux. Il décide de lancer les consultations afférentes et autorise M. le Maire à solliciter des subventions auprès du Département de l'Isère.
- Le Conseil décide d'attribuer le marché pour le Changement du DEG de la retenue actuelle de Montfrais, Remplacement et livraison « clés en main » de la bache d'étanchéité de la retenue d'altitude de Montfrais à la SAS CARRON - variante n°2 » pour un montant de 267 070.90 € HT.
- Le Conseil décide d'attribuer le marché pour la Retenue collinaire de Montfrais – Process neige – Entretien de l'installation neige à la société TECHNOALPIN France pour un montant de 33 230.64 € HT.
- Le Conseil décide d'attribuer le marché concernant les travaux de moyen-œuvre de l'Espace Muséal de Vaujany de la manière suivante :
 - Le lot n°1 « Gros-œuvre » à la SARL TDMI pour un montant de 13 891.00 € HT;
 - Le lot n° 2 « Menuiseries extérieures et intérieures » à la SARL PARET dans sa solution variante pour un montant de 27 633.00 € HT ;
 - Le lot n° 3, «Isolation Doublage Faux-plafonds Carrelage Faïence», à la SARL AIM pour un montant de 31 523.20 € HT ;
 - Le lot n°4 « Peinture » à la SARL Christian FAY pour un montant de 11 815.00 € HT ;
 - Le lot n°5 « Électricité » à BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES pour un montant de 30 848.28 € HT ;
 - Le lot n°6 « Plomberie – Chauffage – Ventilation » à la société VIARD GAUDIN pour un montant de 24 247.00 € HT ;
 - Le lot n°7 « Revêtement sols souples » à SARL ELLERO pour un montant de 16 304.28 € HT.
- Le Conseil approuve l'avenant n°1 au marché pour les Travaux d'aménagement d'une salle Amphithéâtre dans la Résidence « Le Saphir » – Lot n°9 « Chauffage, climatisation, ventilation » passé avec la Société PASINI pour un montant de 407,30 € HT.
- Le Conseil approuve l'avenant n°1 au marché pour les Travaux d'aménagement d'une salle Amphithéâtre dans la Résidence « Le Saphir » – Lot n°10 « Électricité courants faibles » passé avec la Société BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES pour un montant de 9 960,34 € HT
- Le Conseil approuve le nouveau montant programme des travaux de sécurisation de l'entrée du village et de la sortie du cimetière à 166 000 € HT et décide d'attribuer les marchés comme suit :
 - Lot 1 « Voirie » à la société COLAS RHONE ALPES variante n°2 pour un montant de 63 056.90 € HT ;
 - Lot 2 « Maçonnerie » à la SAS CARRON pour un montant de 77 934.70 € HT.
- Le Conseil décide de lancer une consultation pour les travaux de voirie sur la Commune selon la procédure adaptée, sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes pour une durée de 6 mois et un montant de 200 000 € HT maximum.

- Le Conseil décide d'attribuer le marché pour la gestion des équipements en eau potable sur le territoire de la Commune de Vaujany comme suit à la société SAUR pour une durée de 5 ans et un montant global de 479 445.00 € HT.
- Le Conseil approuve l'avenant n°2 au marché pour la mission d'organisation des sorties et séjours culturels 2019 de la Commune passé avec SAS AUTOCARS ET TRANSPORTS GRINDLER.
- Le Conseil décide de renouveler le contrat de gestion de l'ensemble immobilier « Le Dôme des Rousses » et « La Cascade » du 1^{er} décembre 2019 jusqu'au 30 septembre 2022 par avenant n°1.
- Le Conseil décide renouveler le contrat de gestion de l'ensemble immobilier « Les Épinettes » du 16 décembre 2019 jusqu'au 30 septembre 2022 par avenant n°1.
- Le Conseil autorise Monsieur le Maire à lancer un avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la gestion du bar restaurant d'altitude « Le Vaujaniat » lieudit Montfrais.
- Le Conseil approuve la reconduction du contrat pour le contrôle et l'entretien du site naturel d'escalade de Vaujany avec la FFME en 2019.
- Le Conseil approuve le règlement intérieur du Cinéma de Vaujany et fixe les tarifs des différentes prestations « famille » vendues au sein de la régie « Amphithéâtre ».
- Le Conseil fixe les montants des différentes cautions des locations de la salle des fêtes et de vaisselle et décide de les intégrer au sein de la régie de recettes pour l'encaissement des cautions.
- Le Conseil approuve les propositions du Conseil d'Exploitation de l'Office de tourisme municipal réuni le 22 juin 2019 et fixe les tarifs 2019 des prestations des produits vendus au sein de la régie de recettes pour la vente des cartes de loisirs et de divers produits au sein de l'Office de tourisme de Vaujany et autorise le paiement par virement bancaire et par carte bancaire pour cette régie.
- Le Conseil approuve la convention relative à la pratique d'activité de moyenne et de haute montagne à intervenir avec M. Bardinet pour la durée de la saison d'été 2019.
- Le Conseil approuve la convention relative à la pratique de l'équitation à intervenir avec l'association « Ranch de l'Oisans » pour la durée de la saison d'été 2019.
- Le Conseil décide de recruter un Apprenti dans le cadre d'un BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client à compter du 01 septembre 2019 jusqu'au 31 août 2021.



Le Maire,

Yves GENEVOIS